CAHIER DES CHARGES Conception, développement et mise en œuvre d'un site web pour le Conseil de Presse

Dans le cadre du projet d'ARTICLE 19 qui s'intitule « Promouvoir et défendre la liberté, l'indépendance et la diversité des médias en Tunisie » un appui sera fourni pour le conseil de presse (CP), entre autres, à travers le développement d'un site web qui constitue un moyen efficace et pratique, permettant l'interaction avec le grand public, étant donné l'importance de son rôle dans le fonctionnement du CP.

La mise en place d'un site web accessible, visible et performent, permettra, d'un côté, la promotion du Conseil de presse auprès du public, et facilitera, d'un autre côté, l'échange et l'interaction entre eux, ce qui optimisera le fonctionnement du Conseil de Presse.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

ARTICLE 19 est une organisation non gouvernementale qui œuvre pour un monde où chacun est libre d'exprimer ses opinions, de participer à la prise de décisions et de faire des choix informés sur la manière de mener sa vie.

A cette fin, chacun doit pouvoir exercer sa liberté d'expression et sa liberté d'information. Sans ces droits, la démocratie, la bonne gouvernance et le développement ne pourront jamais se réaliser.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet consiste en la conception et le développement ainsi que la mise en œuvre d'un site web pour le CP qui aura comme objectifs principaux de faire connaître les activités du CP telles que les décisions, les rapports ou les recommandations mais également de mettre en place un système de plainte visible et accessible et facile à être utilisé par le public.Le CP est une instance privée, indépendante, à but non lucratif, qui œuvre à assurer l'autorégulation des médias et à respecter la déontologie, la protection de la liberté de la presse et la défense du droit des citoyens à une information de qualité.

Le conseil de presse constitue un organe primordial dans l'architecture institutionnelle de la liberté d'expression. Il aura pour mission principale d'assurer l'autorégulation de la presse en agissant comme un tribunal d'honneur de la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

La création du site web pour cet organe constituera un outil de travail primordial pour faire connaître au large public les activités du conseil, ses décisions, rapports, études mais surtout ce site sera un cadre d'interaction entre l'organe et le public à travers un mécanisme de plainte efficace et visible.

2.1 Comité de pilotage

« ARTICLE 19 » s'occupera de piloter le projet et de valider les différentes étapes de développement et de préparation suivantes :

- Valider les phases de choix (graphisme, ergonomie, contenus), valider le respect du cahier des charges,
- Veiller au respect des délais, fournir les contenus de base (textes, plaquettes, logos, images, photos),
- Suivre la rédaction du contenu des différentes pages.

2.2 Objectifs du site:

- Site d'information,
- Support de communication,
- Support de fidélisation,
- Support d'interaction.

Résultats attendus :

- Facilité d'utilisation,
- Amélioration de l'image de l'organisme,
- Inscription à la newsletter,
- Collecte des plaintes.

2.3 A qui s'adresse le site - Les cibles

Le site s'adresse à tous les intervenants dans le domaine de la presse mais surtout les journalistes, les propriétaires des journaux ainsi que le public. Dans ce sens, il sera crucial de prendre en considération le rôle important du public comme la pierre angulaire de l'édifice du conseil de presse en garantissant sa légitimité et acceptabilité.

2.4 Arborescence - Plan du site

PAGE D'ACCUEIL (Page dynamique)

- Nouvelles (Page dynamique)
- Interviews (Page dynamique)
- Revues de presse (Page dynamique)

LE CONSEIL

- Constitution et structure (Page statique)
- Le règlement intérieur (Page statique)
- La mission (Page statique)

DÉONTOLOGIE (Page statique)

• Code de déontologie (Page statique)

DÉPOSER UNE PLAINTE

- PROCESSUS (Page statique)
- Déposer une plainte en ligne (Formulaire)
- Commission d'appel (Page statique)

DÉCISIONS (Page dynamique)

PUBLICATIONS (Page dynamique)

- Communiqués de presse (Page dynamique)
- Rapports (Page dynamique)
- Déclarations (Page dynamique)
- Discours (Page dynamique)
- Décisions (Page dynamique)

FORMATION (Page dynamique)

2.5 Contenus

- Les pages statiques contiendront du texte avec une image pour l'illustration.
- Les pages dynamiques contiendront les articles qui seront rédigés dans le futur.

2.6 Fonctionnalités

NOM RUBRIQUE : Déposer une plainte

DESCRIPTIF : Cette partie consiste à collecter le maximum de données sur le sujet de la plainte avec un formulaire claire et détaillé et les stocker dans un fichier Excel.

Rubrique : Code de déontologie

DESCRIPTIF : Page où le visiteur peut lire et télécharger le code de déontologie du journalisme.

Rubrique: Formation

DESCRIPTIF : Un agenda qui contient les anciennes formations avec leurs articles et les formations à venir avec une possibilité d'inscription en ligne.

Les catégories d'articles doivent être préparées pour classifier les articles qui seront mis en ligne.

Adhésion à la newsletter via simple email avec la possibilité d'exporter les inscrits à partir du backoffice.

2.7 Langues

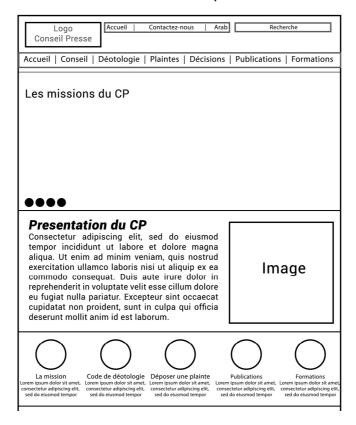
Le site doit avoir une version complète en français et une version arabe.

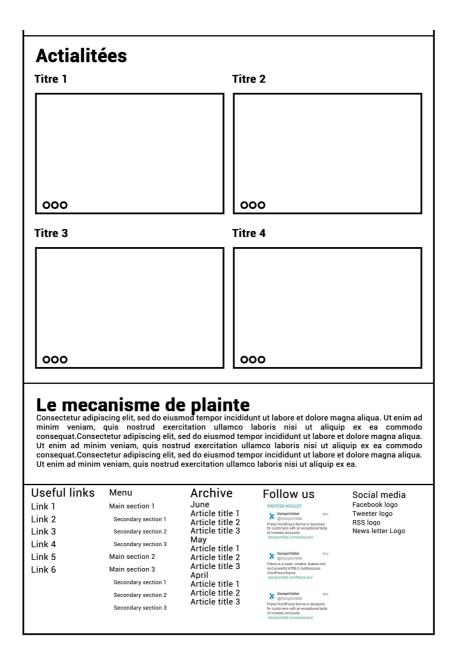
PRESTATIONS ATTENDUES

3.1 Charte graphique et charte éditoriale

Préparation de la charte graphique du site, ce qui inclut le logo, la police, les couleurs et les différents formats d'image et de vidéo à mettre en ligne.

Le thème qui sera utilisé doit être conforme à la conception suivante :





3.2 Création et récupération de contenus

La création et la rédaction ainsi que la récupération des contenus à la demande d'ARTICLE 19.

3.3 Développement

Le site doit être préparé sous WordPress sous sa dernière version.

Il doit comporter les extensions nécessaires pour l'implémentation des formulaires, pour le référencement du site, pour générer des statistiques sur l'utilisation du site ainsi que pour sa sécurité.

3.4 Validation

A la livraison du projet, le site devra respecter les normes de développement cité par WordPress. Les extensions développées doivent passer la validation PHPUnit.

Les pages développées en HTML et en CSS doivent passer la validation de https://validator.w3.org et de https://jigsaw.w3.org/css-validator/

DOSSIER ADMINISTRATIF

4.1: LEGISLATION REGISSANT LA CONSULTATION

Eligibles pour participer à cette consultation les sociétés travaillant dans le domaine de développement informatique.

Les soumissionnaires au présent cahier des charges devront se conformer à la législation tunisienne en vigueur. Le soumissionnaire retenu est responsable pour tous les aspects liés à la légalité des programmes utilisés, le personnel travaillant sur le projet, les taxes et tous autres aspects liés à ce contrat.

4.2: PRESENTATION DES OFFRES

L'offre sera placée dans une enveloppe fermée et scellée portant indiquant la référence de la consultation et son objet et doit comporter obligatoirement la mention :

« NE PAS OUVRIR – Consultation : Conception, développement et mise en œuvre d'un site web pour le Conseil de Presse ».

L'offre doit contenir deux enveloppes : une enveloppe pour le dossier administratif et une enveloppe pour l'offre financière.

Le dossier administratif doit contenir les pièces suivantes :

- Copie de la carte d'identification fiscale et copie enregistrée des statuts.
- Copie récente du registre du commerce.
- Références et expériences du soumissionnaire.
- CV de la ou les personnes qui seront impliquées directement à la gestion de la plateforme.

4.3: CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE

| Je soussigné: | |
|----------------|-------------------------|
| J | (Nom, Prénom, Fonction) |
| Représentant : | |
| Sis (e) à : | |

Ci-après dénommé « soumissionnaire » si je suis retenu, déclare avoir pris connaissance et accepté les clauses suivantes proposées par ARTICLE 19.

4.4: MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les soumissionnaires doivent faire parvenir leurs offres durant l'horaire administratif au siège de l'organisation ARTICLE 19 Tunisie sis au :

<u>Adresse : Centre Galaxie 2000, Tour C , 5ème étage , bureau 3</u>
<u>Lafayette, 1002 Tunis</u>

| Libellées au nom de : | | |
|-----------------------|--|--|
| | Directrice Régionale d'ARTICLE 19 MENA | |

En main propre ou par voie postale recommandée sous pli fermé dans un délai maximum de **quinze (15) jours** suivant la date de publication de la consultation, soit le 1^{er} Novembre 2018 à 17h heure de Tunis.

4.5: Evaluation des OFFRES

L'évaluation des offres se fera comme suit :

40 % pour l'offre financière

60% pour les aspects techniques (capacité technique du soumissionnaire et conception du site web)